Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260302-2026_033_1-DE

Ville de Chantepie

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 20 février 2026, s'est réuni le 2 mars 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Gilles DREUSLIN, Maire,

Étaient présents : AUTRAND Anne, BRIAND Françoise, CAILLARD Michel, CAIRON Denis, DAVID Yvonnick, DELAMAIRE Yannick, DERUETTE Gautier, FERNANDEZ Richard, GICQUEL Alain, GILLES Audrey, GOURIN Stéphanie, HARDY Sylvie, HASCOET Rozenn, LAMOUR-PANNETIER Françoise, LAURENS Jocelyne, LE BLOND Grégoire, LEBRUN Martine, LINARES Charles-Antoine, LORAND Isabelle, MATHOULIN Fabrice, MASSOT Jean-Claude, MEHAT Laetitia, MONTERIEUX Sébastien, OURION Caroline, PLAGNE Laurent, PRETER Patrice, REBUFFIE Laurent, ROSSIGNOL Anne-Sophie, SCHOUMACKER Eve, SIMON Sylvie,

Procurations : Madame Geneviève MAUNY à Madame Isabelle LORAND

Absents : Monsieur Abderrafik CHARKAOUI

Secrétaire de séance : Madame Audrey GILLES

N° 2026/033 Subvention 2026 au Point Accueil Emploi

Madame Isabelle Lorand expose :

Pour mémoire, le Point Accueil Emploi, association de loi 1901, a été créé en 1997 par les communes de Chantepie, Vern sur Seiche et Corps-Nuds, St Armel l'a rejoint en 1998 et Nouvoitou en 2005. La convention de coopération en cours entre les 5 communes est valide jusqu'au 30 juin 2026. 3 salariées à temps complet se répartissent sur 2 sites d'accueil (Chantepie et Vern sur Seiche) pour assurer 5 offres principales de services aux habitants : accueillir le public, informer, accompagner chaque personne, accompagner en collectif et assurer une présence sur les réseaux.

Le PAE Sud Est poursuit ses missions, conformément à ses statuts d'accueil de proximité. Il facilite et accompagne les demandeurs d'emploi à leur accès à l'emploi, la formation et l'orientation. Il assure un accompagnement personnalisé des habitants des 5 communes éloignés de l'emploi. Des actions collectives, l'organisation et la présence à des temps forts (forum de l'emploi, job dating) complètent l'offre de services. En 2025, 763 personnes sont inscrites au PAE dont 371 à Chantepie et 392 à Vern. La mobilité reste le principal frein à l'emploi dans les 2 communes. En 2025, à Chantepie, les accueils ont augmenté de 1,4%, les nouvelles inscriptions de 30%. 67% des personnes se sont réinscrites.

Concernant la demande de subvention 2026, le PAE maintient le forfait par habitant à 4,25 € et s'appuie sur la population municipale au 1er janvier 2026.

La participation 2026 s'élève donc à **45 347,50 €** pour 10 670 habitants (44 106,50 € en 2025).

Il est donc proposé au Conseil municipal de

- **se prononcer** sur la participation 2026 de 45 347,50 €
- **imputer** la dépense correspondante sur les crédits ouverts au budget communal à l'article 65748

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260302-2026_033_1-DE

5 personnes ne prennent pas part au vote (Gilles DREUSLIN, Isabelle LORAND, Rozenn HASCOET, Sylvie SIMON, Richard FERNANDEZ)
APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Pour extrait conforme,

La secrétaire de Séance

Le Maire,

Mairie de CHANTEPIE 35

Audrey GILLES

Gilles DREUSLIN